



ICAO

## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### Sixième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation pour la Région AFI (RASG-AFI/6)

(Virtuelle, 27 et 30 novembre 2020)

#### Examen du futur programme de travail du RASG-AFI et de ses organes contributifs

(Présenté par le Secrétariat)

<b>RÉSUMÉ</b>
<p>Ce document présente les activités proposées par le RASG-AFI et ses organes contributifs pour 2021, dans le contexte de la COVID-19 pour examen et adoption par la réunion RASG-AFI / 6.</p> <p>Les mesures à prendre par la réunion sont indiquées au paragraphe 3 du document.</p>
<p><b>Référence(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du Manuel de procédures du RASG-AFI</li> <li>• Rapport du RASG-AFI/5</li> <li>• Rapport de réunion du RASC.</li> <li>• Rapport de réunion d'ARC-TF / 3</li> </ul>
<p><b>Objectif stratégique connexe de l'OACI :</b></p> <p>Ce document de travail se rapporte à l'objectif stratégique de l'OACI sur la SÉCURITÉ.</p>

## 1. INTRODUCTION

1.1. Le Comité de pilotage du RASG-AFI (RASC) a été mis en place pour guider les travaux du Groupe et pour veiller à ce que les initiatives en matière de sécurité soient menées à bien en temps utile et de manière efficace et efficiente. À cet égard, le RASC a été mandaté, entre autres, pour proposer un programme de travail annuel, en plus de veiller à ce que les activités du groupe soient correctement coordonnées.

1.2. Le RASC sert également d'organe consultatif auprès du RASG-AFI en fournissant régulièrement des évaluations de l'environnement de sécurité et en entreprenant toute action qui pourrait être nécessaire pour garantir que le RASG-AFI atteigne ses objectifs, y compris la réduction des risques de l'aviation, et pour minimiser ou éviter la duplication des efforts dans la région AFI.

1.3. Le programme d'activités proposé pour 2021 est joint en **Annexe** au présent document.

## 2. DISCUSSIONS

2.1. Les activités du RASG-AFI et les programmes de travaux futurs exigent que le RASC fasse preuve de souplesse, à sa discrétion, quant au contenu et à la fréquence de ses activités tout en tenant

compte de la chronologie et de l'ordre logique pour une mise en œuvre efficace. Par conséquent, les activités proposées pour 2021 ont été élaborées en tenant compte de ces objectifs.

2.2. La fréquence des téléconférences du RASC, bien que planifiée trimestriellement, peut être tenue à la discrétion du RASC et le programme proposé prévoit également une certaine souplesse dans la fréquence et la manière dont les activités du Groupe et de ses organes contributifs sont menées.

2.3. Les activités proposées pour 2021 couvrent celles du RASC, des Equipes de sécurité de soutien (SST) et des réunions régionales du RASG-AFI. Le nouvel mode de fonctionnement des réunions de l'APIRG et du RASG-AFI (séances plénières conjointes d'ouverture et de clôture ; et sessions intermédiaires) a nécessité une modification du Manuel de procédures du RASG-AFI pour en tenir compte ainsi que des dispositions de l'édition 2020-2022 du GASP. Cet arrangement vise à assurer une bonne coordination entre les groupes et à garantir que toutes les activités de sécurité aux niveaux régional et sous-régional sont correctement coordonnées entre les acteurs afin d'éviter les doubles emplois.

2.4. La seule préoccupation significative de sécurité (SSC) qui subsiste dans la région RASG-AFI (en Érythrée) depuis longtemps et nécessite une révision de la stratégie pour mieux la gérer et la résoudre à court terme. Les Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation (AIG) restent généralement un point faible dans la région. La réflexion à cet égard (ainsi que pour les RSOO) est la rationalisation des organisations régionales plutôt que leur prolifération. L'étude du plan AFI éclairera sur la voie à suivre. Des actions de suivi des deux ateliers AIG tenus à Addis-Abeba, en Éthiopie, et à Abuja, au Nigéria, en août et septembre 2018 respectivement, pour faciliter l'élaboration d'une législation, d'une réglementation et de procédures harmonisées dans les États, seront entreprises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. L'un des principaux domaines d'intervention concerne l'inclusion de certains éléments dans la liste des nouvelles questions de sécurité pour la région, tels que les systèmes d'aéronefs téléguidés (RPAS) et l'accroissement progressif des taux d'EI dans tous les domaines pour tous les États, en tenant compte du concept d'Indice élevé de supervision de la sécurité (supérieur à 1) dans tous les domaines opérationnels.

2.5. Le Groupe de travail conjoint de coordination APIRG/RASG-AFI (ARC-TF), qui a été créé en tant qu'organe subsidiaire de l'APIRG et du RASG-AFI, est chargé de coordonner les activités de l'APIRG et du RASG-AFI sur une base régulière. À cet égard, les activités proposées pour 2021 comprennent également l'examen des rapports par l'ARC-TF et des mesures de suivi.

2.6. En conclusion, afin d'optimiser les ressources et de s'assurer que les activités du Groupe sont effectivement mises en œuvre, le RASC continuera de faire preuve de souplesse quant au contenu et à la fréquence de toutes les activités prévues tout en tenant compte de l'impact global immédiat sur la réalisation des objectifs du Groupe.

### 3. MESURES À PRENDRE PAR LA RÉUNION

3.1. La réunion est invitée à :

- a) Examiner et adopter les activités proposées pour 2021 du RASG-AFI et de ses organes subsidiaires telles qu'elles figurent dans l'**Annexe** au présent document ; et
- b) Fournir des orientations supplémentaires, le cas échéant.

**SIXIÈME RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ DE L'AVIATION POUR L'AFRIQUE-OCÉAN INDIEN (RASG-AFI / 6) - VIRTUELLE.**

**Programme de travail du RASG-AFI proposé pour 2021**

<b>ORGANES CONTRIBUTEURS DU RASG</b>	<b>ACTIVITÉ</b>	<b>CIBLES/DATES</b>	<b>LIEU/ÉTATS</b>	<b>LEADER PARTICIPANTS</b>	<b>Etat de mise en œuvre</b>
Comité de pilotage RASG-AFI (RASC)	Téléconférences	Trimestriel ou tel que déterminé par le RASC	Sans objet (N/A).	Coprésidents; Secrétariat de l'OACI; membres du RASC.	
	Sixième réunion du Comité de pilotage du RASG-AFI (RASC/6), - passer en revue l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme de travail 2020/2021.	Mars 2021	Réunion virtuelle	Coprésidents et membres du RASC.	
ÉQUIPES DE SÉCURITÉ DE SOUTIEN	<b>Coordonner l'aide à la mise en œuvre des projets approuvés</b>				
Équipe de sécurité de soutien - Préoccupation significative de sécurité (SSC)	Aider à résoudre la seule SSC existant dans la région (un en Érythrée); et éviter l'émergence de nouvelles grâce aux missions ROST, aux Missions AFI-CIS et à l'assistance d'autres États. Ces missions peuvent être menées physiquement ou à distance, selon les circonstances du moment.	Toutes les SSC doivent être résolues d'ici la fin janvier 2021	<b>ESAF :</b> ▪ Érythrée	Ghana et Afrique du Sud (en tant qu'États champions de SST-SSC) et membres du RASG-AFI.	
Équipe de sécurité de soutien -	Aider à améliorer la mise en œuvre effective (EI) des EC d'un Système national de supervision de la	Au moins 75% des États du RASG-AFI (36) atteindront	<b>ESAF :</b> Douze (12) États ont atteint l'objectif. Six (6) autres États à	Sénégal et Ouganda (en tant qu'États champions de SST - FSO) et	

Fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO)	sécurité à 60% par le biais de missions ROST, de Missions AFI-CIS, et l'assistance d'autres États. Ces missions peuvent être menées physiquement ou à distance, selon les circonstances du moment.	l'objectif de 60% d'EI d'ici le 31 décembre 2021. Sous réserve d'activités USOAP CMA.	cibler. <b>WACAF</b> : Seize (16) États ont atteint l'objectif. Deux (2) autres États à cibler.	membres du RASG-AFI.	
	Les États, avec l'objectif d'atteindre un Indice élevé de supervision de la sécurité (SOI > 1) dans tous les domaines opérationnels (exploitation, navigation aérienne, soutien).	Au moins 75% des États du RASG-AFI (36), avec l'objectif d'atteindre un SOI élevé dans tous les domaines fonctionnels d'ici le 31 décembre 2021	<b>ESAF</b> : Douze (12) États ont atteint l'objectif. Six (6) autres États à cibler. <b>WACAF</b> : Seize (16) États ont atteint l'objectif. Deux (2) autres États à cibler.		
	Les États doivent mettre en œuvre un Programme national de sécurité (SSP)	75% des États du RASG-AFI (36) termineront l'Analyse des lacunes du SSP d'ici le 31 décembre 2021	<b>ESAF</b> : Huit (8) États ont à ce jour atteint l'objectif. Seize (16) autres États à cibler. <b>WACAF</b> : Dix (10) États ont à ce jour atteint l'objectif. Quatorze (14) autres États à cibler.		
Équipe de sécurité - Enquête sur les accidents	Mesures de suivi (réunions virtuelles) à mener sur les deux (2) ateliers AIG organisés pour soutenir la création et le renforcement des Organisations régionales d'enquête sur les accidents (RAIO) et aider les États à améliorer le % d'EI concernant l'AIG par rapport aux EC -1 à 5.	Février, mai, août, novembre 2021 - évaluer le niveau d'adoption/d'adaptation des législations, réglementations et procédures harmonisées.	<b>ESAF</b> : Quatre (4) réunions virtuelles.  <b>WACAF</b> : Quatre (4) réunions virtuelles.	Éthiopie, Cabo (comme États champions concernant le SST - AIG); et les membres du RASG-AFI	
Équipe du	Equipe du rapport annuel sur la	Mai 2021	Par le biais de moyens	Membres de l'ASRT	

rapport annuel de sécurité (ASRT)	sécurité (ASRT) - Rédiger la 7 <sup>ème</sup> édition du Rapport annuel du RASG-AFI sur la sécurité. Correspondances/téléconférences entre les membres de l'ASRT		électroniques		
Équipe de sécurité de soutien - Nouvelles questions de sécurité	Aider à résoudre les Problèmes liés à la sécurité des pistes (excursions et incursions de piste) en mettant en place des RST dans tous les aéroports internationaux. Conduite sur site et à distance des activités d'assistance des Équipes de sécurité des pistes	Réaliser une réduction continue des risques de sécurité opérationnelle - décembre 2021.	Tous les États sans SSC et au-dessus de 60% d'EI.	Kenya (en tant qu'État Champion SST - ESI) et les membres du RASG-AFI	
	Aider à résoudre les problèmes liés aux Pertes de contrôle en vol (LOC-I) à travers la mise en œuvre du projet concerné.	Réaliser une réduction continue des risques de sécurité opérationnelle - décembre 2021.	Tous les Etats	Le Kenya (en tant qu'État Champion SST-ESI) et les membres du RASG-AFI	
	Aider à résoudre les problèmes liés aux impacts sans perte de contrôle (CFIT)	Réaliser une réduction continue des risques de sécurité opérationnelle - décembre 2021.	Tous les Etats	Le Kenya (en tant qu'État Champion SST-ESI) et les membres du RASG-AFI	
	Mise en œuvre du Projet AIM en coordination avec le plan AFI et d'autres parties prenantes.	Réaliser une réduction continue des risques de sécurité opérationnelle - décembre 2021.	Tous les Etats	Le Kenya (en tant qu'État Champion SST-ESI) et les membres du RASG-AFI	
	Elaborer une proposition de projet sur les Systèmes d'aéronefs télépilotes (RPAS) en coordination avec l'APIRG.	Élaboration d'une législation, d'une réglementation et de procédures générales sur les RPAS en vue d'une éventuelle adoption et adaptation par les États - décembre	Tous les Etats	Le Kenya (en tant qu'État Champion SST-ESI) et les membres du RASG-AFI	

		2021			
	Surveiller l'élaboration et la mise en œuvre des Plans régionaux et nationaux de sécurité de l'aviation (AFI-RASP et NASP).	Élaboration et mise en œuvre des plans régionaux et nationaux de sécurité de l'aviation - décembre 2021.	Suivi à distance de la mise en œuvre des NASP - Tous les États.	Les Bureaux régionaux de l'OACI (ESAF/WACAF) et les États.	
Domaines commun RASG/APIRG	Téléconférence concernant l'Examen/le Suivi	Examen des rapports d'ARC-TF	Réunion virtuelle	Les Coprésidents; le Secrétariat de l'OACI; les membres de l'ARC-TF	
Réunion plénière RASG-AFI	7 <sup>ème</sup> Réunion du RASG-AFI (RASG-AFI/7)	Octobre 2021	Kigali, Rwanda	Secrétariat du RASG-AFI en coordination avec le Président et l'État hôte.	

- FIN